

11.12.2012 – 16:00 Uhr

Prévoyance vieillesse AVS : les recettes inappropriées de la droite

Bern (ots) -

Les partis de droite UDC, PRL, PDC, PDB et Vert'libéral ont présenté une nouvelle fois ce mardi pour la prévoyance vieillesse des vieilles recettes plus que connues et inappropriées. Ils donnent la priorité à des mesures qui ont déjà échoué par le passé, comme le relèvement de l'âge de la retraite des femmes ou un mécanisme d'intervention, en réalité de démantèlement, joliment rebaptisé « frein à l'endettement ».

Par peur de dévoiler leurs cartes, ils sont restés vagues quant à ce qu'un tel mécanisme pourrait être concrètement. Mais il est aisé de voir que derrière lui se cache surtout l'intention de baisser automatiquement les rentes ou de relever automatiquement l'âge de la retraite, des visées au sujet desquelles les citoyen(ne)s n'auraient plus rien à dire.

C'est surtout aux femmes que la droite entend prescrire une médication amère. Elle demande en effet qu'au chapitre de l'âge de la retraite, il y ait « égalité de traitement » entre elles et les hommes. Mais aujourd'hui, la situation des retraitées est nettement moins bonne que celles retraités. La rente moyenne du 2e pilier touchée par un homme est actuellement toujours d'environ le double de celle d'une femme. Le revenu perçu sous forme de rentes par les femmes est de ce fait clairement inférieur à celui des hommes. Seule l'AVS est en mesure d'atténuer cette inégalité de traitement. Ce n'est pas en relevant l'âge de la retraite des femmes et, donc, en réduisant la période durant laquelle la rente est versée que l'on favorisera la mise sur pied d'égalité de celles-ci avec les hommes, mais c'est en améliorant la rente AVS, comme le propose l'initiative populaire de l'USS AVSplus.

Au surplus, les partis bourgeois n'aimeraient pas attendre demain pour baisser le taux de conversion minimal LPP, une mesure que le peuple a rejetée avec 70 % de non en 2010.

Les revendications de la droite ne tiennent pas compte des besoins de la population. Comme par le passé, elles échoueront par conséquent dans les urnes. L'USS concentrera pour sa part ses efforts dans le but de garantir à tout le monde une prévoyance qui soit solide.

Contact:

Doris Bianchi (076 564 67 67), secrétaire dirigeante de l'USS chargée de la prévoyance vieillesse, et
Thomas Zimmermann (079 249 59 74), responsable de la communication et porte-parole de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100729823> abgerufen werden.